

La sisit du Sérapis de Genève

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Genava : revue d'histoire de l'art et d'archéologie**

Band (Jahr): **1 (1953)**

Heft 1

PDF erstellt am: **30.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-727511>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LA *ḤĪṢĪT* DU SÉRAPIS DE GENÈVE

par le Comte DU MESNIL DU BUISSON, Paris

AU CHAPITRE XV des *Nombres*, versets 37 à 40, Moïse impose aux Bené Israël une prescription vestimentaire qui, dans le texte hébreu, est loin d'être claire. Ils devront faire une frange (*ḥiṣit*) aux pans de leurs vêtements et placer sur la frange un cordon bleu. Les Septante, dans leur traduction grecque, ont rendu le sens plus explicite en faisant placer les franges « aux angles ou pointes (περὶ γωνίας) de l'*himation* »¹. Ce manteau étant formé d'une grande pièce d'étoffe rectangulaire les franges se trouveront donc aux quatre coins. De plus, étant placées ainsi en pointe, elles prennent clairement l'aspect de houppettes. Quant au fil ou cordon bleu, son rôle paraît être alors de lier en un faisceau, à leur départ, les fils pendants de l'angle. Ainsi la houppette ou *ḥiṣit* tend à devenir un petit pompon de passementerie.

A l'époque du Christ, la règle transmise par Moïse était strictement observée, puisque Jésus lui-même a stigmatisé les Juifs qui par ostentation allongeaient démesurément les fils des houppettes², et jusqu'à nos jours, le vêtement de synagogue, dit *ḥiṣit*, de forme rectangulaire comme l'*himation*, porte quatre houppettes dans ses angles. Mais on possède un document du III^e siècle qui correspond plus exactement encore à l'interprétation des Septante. Dans les peintures de la synagogue de Doura-Europos, un certain nombre de grandes figures juives³ portent un costume entièrement grec : le *chiton* et l'*himation*. Or on remarque aux angles de ce manteau une frange de quelques fils tantôt libres, tantôt liés à la base : c'est évidemment la *ḥiṣit* de la loi de Moïse.

En étudiant la statuaire de Palmyre du I^{er} au III^e siècle de notre ère, nous avons observé des personnages masculins drapés dans des *himatia* garnis de pompons dans les angles. Nous en avons conclu à une mode juive : on sait en effet que dans la période envisagée des Juifs riches habitaient Palmyre et y avaient une grande

¹ Saint Jérôme traduit de son côté : *per angulos paliorum*.

² *Matth.*, XXIII, 5 (μεγαλύνουσιν τὰ κροσπέδα).

³ Abraham, Moïse, Esdras, Ezéchiel et un frère de David; cf. nos *Peintures de la synagogue de Doura-Europos*, p. 36, note 2.



Fig. 4. — MAH 8945.
Statue de Jupiter Sérapis.

influence. Nous pensions que cette mode devait se retrouver dans d'autres villes à colonie juive importante.

Une récente visite au Musée d'Art et d'Histoire de Genève devait nous apporter une singulière confirmation de cette hypothèse. Ce musée possède une statue de marbre blanc du Zeus Sérapis, l'unique dieu du ciel à Alexandrie ⁴. Cette œuvre d'un art médiocre, fort bien conservée, paraît de la fin de l'époque hellénistique ou de l'époque romaine. Comme de coutume, le dieu est drapé dans un *himation*. Or le sculpteur a représenté quatre pompons aux angles de ce vêtement. Il a pris soin que tous les quatre soient visibles (fig. 4). L'insistance même avec laquelle ce détail est noté nous paraît indiquer la main d'un Juif pour qui l'accèssoire du vêtement avait une signification précise. Dans cette audacieuse addition faite à l'*himation* de Sérapis, il nous semble reconnaître un reflet d'un plan plus audacieux encore : celui de « convertir » le grand Zeus alexandrin aux idées juives en en faisant une simple forme du Dieu unique, maître du ciel et de la terre, $\epsilon\tilde{\iota}\varsigma$ Ζεὺς Σέραπις, suivant la formule des inscriptions. Il faut se souvenir que dans les siècles qui ont précédé et suivi l'institution du christianisme, la grande cité cosmopolite et commerçante d'Alexandrie regorgeait de Juifs, parfois fort turbulents.

Paris, août 1952.

⁴ *Bull. de la Soc. nat. des Antiquaires de France*, 15 mars 1944 [1948], p. 244-250.